

## Objectifs

- Être capable de mener les auditions dans le respect des procédures en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes
- Être capable de maîtriser les outils de communication adaptés aux auditions

## Public

Élus du CSE

## Pré-requis

Accessible à tous

## Moyens pédagogiques

QCM et mise en situation

## Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

## Durée

1 jour soit 7h

## Intervenant

Consultante - formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie, enregistrée I.P.R.P

## Financement

Financement du CSE

## Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams.  
Invitation envoyée au préalable à chaque participant.  
Support de formation envoyée à l'issue de la formation

## Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

## Programme :

### Théorie :

- Le rappel du processus « enquête pour faits supposés de violences internes »
- La sécurisation du cadre procédural de l'audition interne
- La maîtrise des règles méthodologiques de recueil de la parole
- Le développement de principes déontologiques relatifs à la posture de l'enquêteur.

### Théorie :

- Mise en situation avec la victime
- Mise en situation avec le (a) mis en cause